

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

**COMMUNE DE TROOZ**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Réunion de la CLDR du 28 octobre 2014  
Salle du Conseil, Rue de l'Eglise 22, 4870 Trooz**

---

**Présents** : S. ARIMONT (CLDR), E. DE COUNE (CLDR), A. DEGEE (CLDR), O. DEPAIRON (CLDR), D. DE TEMMERMAN (Administration communale), R. FANIELLE (CLDR), P. HAOT (CLDR), Y. MATZ (CLDR), J-C. PATUREAU (CLDR), P. VAN DAMME (CLDR), E. VENDY (CLDR)

**GREOA** : A. BARTHELEMY, M.-F. GILIS, D. PIRON (Agents de développement), B. HOUBEAU (Auteur de programme)

**Excusés** : B. FRANCK (DGO3), C. MARCK (Echevin)

**Introduction**

La séance est ouverte par E. Vendy, conseiller communal. Afin de permettre aux membres de bénéficier d'une vision claire du territoire, D. De Temmerman distribue la carte des promenades de Trooz aux membres présents.

**Approbation du PV du 14.10.2014**

Une remarque est émise par l'un des membres qui souligne qu'il est important de veiller à ne pas généraliser à **tous les membres** des réflexions qui ne rencontrent que les opinions de **certains membres**. Il est demandé de modifier la phrase suivante en page 4 : [...] *Les membres ajoutent que la cession de l'activité de la carrière Gralex-Holcim de Trooz risquerait de renforcer encore « le phénomène Longtraz » [...] Certains membres ajoutent que [...].*

Le PV est ensuite approuvé sans autres remarques.

**Présentation du diagnostic partagé et consultation de la CLDR**

✓ Introduction

B. Houbeau rappelle que cette réunion a pour objectif de présenter le diagnostic socio-économique ainsi que les résultats de la consultation citoyenne concernant la thématique de la « vie sociale et associative ». Il explique qu'un découpage a dû être effectué en raison de

l'ampleur de la matière et que cette réunion se concentrera sur les services et sur la vie culturelle et associative à destination de toutes les classes d'âge. Les thèmes du logement, de la mobilité, de l'aménagement du territoire et de l'environnement seront abordés lors de la prochaine réunion qui se tiendra le lundi 1<sup>ier</sup> décembre 2014. Des ponts entre les différentes thématiques seront cependant nécessairement et constamment effectués. Il rappelle que la prochaine étape consistera en la définition de défis et d'objectifs de développement.

✓ Présentation du diagnostic partagé

La présentation Powerpoint ci-annexée permet de rappeler les grandes lignes de l'exposé présenté. En réponse à cette présentation, les membres de la CLDR ont émis de nombreux commentaires.

De manière générale, il est spécifié que l'analyse du diagnostic ne prend pas suffisamment en compte les disparités géographiques qui existent au sein de la Commune et qui façonnent le quotidien des Trooziens. B. Houbeau explique que cette dimension sera présente dans le PCDR qui comprendra une analyse cartographique du territoire.

*Petite enfance, enfance, jeunesse*

En matière de garde d'enfants, il est précisé que les crèches sont situées à Prayon et à Trassenster et que les gardiennes ONE sont présentes à Fraipont et à Nessonvaux. Au niveau de l'ONE, deux locaux sont réservés à la consultation au 64 Grand' Rue à Prayon alors qu'à Fraipont les consultations sont effectuées dans le car de l'ONE.

Les statistiques de la population scolaire montrent qu'un peu plus de 50% des enfants de la commune fréquentent les écoles de l'entité. Un membre explique que ces chiffres peuvent sans doute s'expliquer en raison de l'évolution démographique de Trooz caractérisée par de plus en plus de ménages non originaires de la commune. Ce faisant, ces nouveaux habitants travaillent et possèdent souvent leur noyau familial en dehors la Commune. Il est donc plus facile pour eux de mettre leurs enfants dans une école proche de leur travail ou du domicile des grands-parents. Concernant la situation des écoles, la Commune a enregistré la fermeture de deux établissements (implantations de Trassenster et de la rue de Verviers) et le projet de création de la nouvelle école El Nô s'est vu confirmé. Le chantier débutera en 2015. Par ailleurs, tous les établissements ont introduit des dossiers UREBA en vue d'isoler les bâtiments. D. De Temmerman ajoute que les établissements bénéficient du soutien de la Commune en vue d'assurer leur modernisation. Il précise également que l'école libre organise un ramassage scolaire.

Un membre souligne qu'en ce qui concerne les jeunes, il est important de mentionner que le Centre protestant est devenu un carrefour jeunes asbl et qu'il est très dynamique : centre d'hébergement pour les groupes, ludothèque, plaine de jeux, ateliers créatifs, ciné-club....

*Seniors*

Il est mentionné que le Loisir des aînés n'existe plus.

Face au constat de l'absence d'une maison de repos sur l'entité et à la non-évolution du projet d'un investisseur privé au manoir de Péry, un membre s'interroge quant à la réalité de terrain : quels sont les établissements privilégiés par les trooziens ? B. Houbeau explique qu'il est difficile d'obtenir des chiffres fiables quant à cette question mais que l'on peut observer que des maisons de repos sont présentes dans les entités voisines : Sprimont, Beaufays, Pepinster, Soumagne ou encore Ninane. Un membre souligne que les personnes âgées ont aussi tendance à résider dans un établissement proche du domicile de leurs enfants. Il ajoute qu'il serait néanmoins intéressant de calculer le rapport entre le nombre de lits disponibles et le nombre d'habitants dans les Communes voisines afin d'estimer le besoin en matière d'accueil pour les personnes âgées. En effet, bénéficier d'une estimation chiffrée des besoins pourrait intéresser de nouveaux investisseurs qui verraient une opportunité de développer un établissement dédié aux personnes âgées à Trooz. Le bâtiment de l'actuelle école El Nô serait par exemple idéal pour mettre en place une résidence services.

Pour contrer cette absence de maison de repos, D. De Temmerman explique que le CPAS a signé des conventions avec différents services d'aide aux familles et aux seniors afin de permettre à ces derniers de continuer à vivre chez eux ; ce qui est généralement très apprécié par les familles et les seniors.

#### *Services à la population*

Les services sont assez disparates sur la Commune et nombre d'entre eux ont tendance à disparaître. Ainsi s'il n'y a plus qu'un bureau de poste à la gare de Trooz et un point poste à Fraipont Campagne, les fermetures des banques Fortis et Axa ne laissent derrière elles qu'ING et Belfius. Les banques les plus proches se trouvent alors à Fléron, Soumagne, Beaufays ou Pepinster.

En outre, certains services mériteraient d'être mentionnés dans l'étude: Covoit'stop, les mutuelles, les services aux démunis de St Vincent de Paul, la banque alimentaire...

Il est précisé que la centre La Magne n'est pas un centre d'accueil.

#### *Activités de loisirs et activités culturelles*

En ce qui concerne les salles de villages, les membres s'interrogent quant au nombre de salles privées sur l'entité. Il est précisé par exemple que la salle du Moulin du Ry de Vaux n'existe plus. Une vérification sera effectuée par le GREOA.

La dimension associative est relevée comme étant un élément essentiel de la vie communale. En effet, alors que l'on évoque la crainte de voir Trooz se transformer en une cité dortoir, la vie au centre des villages apparaît comme une dimension essentielle du tissage des liens sociaux. On peut d'ailleurs remarquer que l'intégration des nouveaux habitants est autant – si pas plus - liée à la vie associative et à la fréquentation des écoles de l'entité qu'au fait de travailler dans la commune. A Trooz les associations sont nombreuses et il est précisé que l'inventaire complet sera présenté dans le diagnostic final et qu'il est cependant difficile de bénéficier d'une liste exhaustive de toutes les associations qui ne font pas nécessairement mention de leurs évolutions à la Commune.

Un représentant du Comité de quartier de Forêt explique qu'une des problématiques du développement des initiatives et activités par des groupements villageois réside dans le manque d'information et de communication entre les associations et la Commune. A Forêt par exemple, le comité de quartier a bien accueilli le projet de rénovation de l'ancienne école en logements et de la salle la Renaissance. Cependant, les habitants regrettent de ne pas disposer d'information concrète concernant la possibilité ou non de continuer à utiliser la pelouse située à l'arrière de l'école pour l'organisation de leur barbecue. Ce manque d'information représente un frein au bon déroulement des activités du comité. Dans le même ordre d'idée, ils regrettent que les manifestations villageoises soient annoncées souvent trop tard dans les canaux communaux. Il ressort dès lors un besoin de travailler sur la circulation et sur la validation de l'information au niveau communal.

D'autres pistes d'amélioration de la vie dans les villages sont évoquées. Un membre parle notamment du rôle que peuvent jouer les marchés en termes de dynamisation de la vie sociale. D. De Temmerman explique qu'une initiative avait été lancée à la Brouck mais qu'elle n'a pas perduré en raison d'une trop faible fréquentation sans doute liée à l'existence des marchés de la région (Esneux, Fléron...). Une solution pour se démarquer pourrait consister en la création d'un marché couvert qui serait organisé une fois par semaine en soirée.

Dans le domaine sportif, D. De Temmerman explique qu'un terrain de football synthétique sera installé prochainement (mars 2015) à Prayon et qu'un partenariat avec l'Académie de football de Blegny sera mis en place, ce qui aura pour résultat de dynamiser le football de Prayon.

Enfin, en vue de faciliter la visibilité des associations et des commerçants et de renforcer le sentiment d'identité communal, il est suggéré que la Commune se renseigne sur les possibilités d'offrir une adresse e-mail @trooz.be à toute personne soucieuse de promouvoir ses activités.

#### *Information sur le projet de Groupe d'Action Locale (GAL) en Ourthe-Vesdre-Amblève (OVA)*

Suite à la présentation effectuée lors de la séance précédente, B. Houbeau informe les membres que 4 réunions citoyennes seront organisées dans le cadre de l'établissement du Plan de Développement Stratégique (PDS) pour le GAL. Une invitation est distribuée aux membres et D. De Temmerman explique qu'une décision de principe du Collège communal a été prise en date du 27 octobre 2014 en vue d'adhérer au projet de GAL OVA qui sera porté par le GREOA. B. Houbeau rappelle que l'intérêt d'un GAL est de pouvoir travailler à la réalisation de projets transcommunaux. Il rappelle également que l'élaboration d'un PDS doit se faire en adoptant une démarche participative. La consultation de la CLDR est dès lors un élément central dans la démarche. Un membre s'interroge cependant quant à la multiplicité des outils, plans et programmes mis en œuvre et pour lesquels les citoyens sont consultés. Il évoque le risque de mettre en danger la démarche participative en raison de la multiplicité et de la complexité des projets menés de front. Il propose dès lors qu'un membre de la CLDR assure un rôle de relais entre le PCDR et le GAL. B. Houbeau approuve cette intervention et confirme que les réunions de la CLDR ont pour finalité de travailler sur le PCDR c'est-à-dire

essentiellement dans une approche communale, bien que des projets transcommunaux puissent figurer dans le document et soient encouragés par les politiques wallonnes.

#### *Divers*

Afin de compléter les informations apportées lors de la réunion précédente sur la thématique socio-économique, un membre explique qu'il n'y a qu'un site disponible sur le terrain de la SPI à Prayon et qu'il est affecté à une zone industrielle. Elle serait actuellement occupée par le garage OPEL. Toute la partie qui est libre d'occupation n'est pas propriété de la SPI et représente une superficie restreinte. Il ajoute qu'il serait intéressant de réhabiliter ce site pour y accueillir des investisseurs privés locaux avant d'envisager la réalisation d'une liaison autoroutière.

La réunion se termine à 21.10.